

AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTIERE

DEPUIS 1983

Arbres mis sur la chaussée pour en réduire la largeur

- Rue de la Tannerie
- Rue des Pommiers
- Rue de Peupliers
- Rue du Poulina
- Rue du Docteur Vincent (2006)
- Place des Tertres (2009)

Barrières de métal ou de bois pour créer un effet de paroi

- Rue Colliau
- Rue des Frères Ségard / route de Creil (2006)
- Chemin des Aigles (2005 + 2007)
- Rue Corbier Thiébaut (au niveau de la rue Neuve)

Chicanes dans la Chaussée

- Rue de Lamorlaye / Rue de la Roche
- Avenue Aristide Briand
- Avenue de la République
- Rue de la Roche / Goursaule
- Rue de la Source
- Chemin de l'Etrier (2004)
- Chemin Vert (2005)

Faux pont (chicane créant un effet de paroi)

- Rue de la Cave

Feux tricolores supplémentaires

- Rue Colliau / Clos de la prairie
- Rue Corbier Thiébaut / rue de la Treille
- Rue Corbier Thiébaut / rue du Pré St Germer (2004)
- Radar de commande des feux rue Colliau (2008)

Îlots centraux

- Rue Léon Potdevin
- Rue de La Treille
- Place de l'Église
- virage Domaine des Aigles
- Pont de Chaumont (2004)
- Virage Colliau / Chantilly (2005)
- Hurst Mahieu / Château des Bouleaux (2007)

Îlots franchissables en Pavés

- Rue de la Chaussée / RD 162
- Allée des Pommiers / allée des Peupliers
- Rue baronne de Rothschild / rue des Repas
- Avenue de la République / rue de la Daguette
- Avenue de la République / Place du Général de Gaulle
- Rue de la Tannerie / rue des Peupliers
- Sente des Basses Garennes
- Rue de la Treille / Chemin de Juif (2007)

Particularités de marquage au sol

- STOP inversé Rue Hurst Mahieu
- Zébras resserrés au sol rue de Boran
- STOP Rue de la Tannerie/rue du Moulin Lagache (2006)
- Balisettes fluorescentes – route de Précy – rue Claude Debussy (2009)
- Balisettes fluorescentes sortie gauche rue Albin (2009)

Passages surélevés en Zone 30

- École des Tertres par ralentisseur
- École de Chaumont par ralentisseur
- École Ste. Geneviève par ralentisseur
- Place Amic / rue Blanche par Plateau surélevé (2005)
- La Poste par Plateau surélevé (2005)
- François Mathet (extrémité) par ralentisseur (2006)
- Devant la Mairie par Plateau surélevé (2006)
- Rue Baronne de Rothschild par Plateau surélevé (2007)
- Rue de Lamorlaye / Saussaye par Plateau surélevé (2007)
- Rue de Lamorlaye / R. de Vernon par Plateau surélevé (2007)
- Rue Colliau – Rue des Jonquilles plateau surélevé (2007)
- Rue des Tertres – 2 plateaux surélevés (2009)

Pistes Cyclables

- Chemin des Aigles (mise en sens unique et pose de barrières bois)
- RD 909 « Route de Chantilly » (2007)

Ronds points

- Quatre routes
- Bois des Bouleaux
- Route de Boran / Viarmes
- RD 909 / Parc du Manoir
- RD 909 / Chemin de l'Étrier (2000)
- François Mathet (2005)
- Place des Tertres / rue de la Côtère (2006)
- Rue de Chantilly / Cimetière (2007)
- RD 909 / Parcs des aigles / Chauffour (2007)

Sécurisation et visibilité de croisements dangereux

- Avenue de Boran / avenue de Précy (2003)
- Rue de la Chaussée / du Chauffour (2007)
- Rue de la Daguette / de Boran (2007)

Stationnement rétrécissant la chaussée

- Rue de Chaumont
- Rue Hurst Mahieu (2003)
- Rue du Docteur Vincent (2005)

A L'ETUDE

- Aménagement Place du Général de Gaulle
- Ralentissement de la rue de Lamorlaye
 - Virage François Mathet
 - Bois St. Nicolas
- Chicanes rue Gambetta
- Chicanes rue de la Roche (avec stationnement mi-trottoir)
- Chicanes rue de Chaumont (avec stationnement mi-trottoir)